

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Trèbes le 24 mai 1662
Identifiant	HISCOD_01108
Date	Année 1662 Mois : Mai Jour : 24 Jour de la semaine : Mercredi
Localisation	Lieu historique : Trèbes Lieu : Trèbes Code commune : 11397 Latitude : 43.2092018127 Longitude : 2.44307994843
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Toulouse Sous-entité administrative : Carcassonne
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Aude
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 202 : Troubles liés à la perception des impôts indirects Nombre de participants : 28 Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1165 : « Jacques Castel, bourgeois de Fontes, fut collecteur forcé pour la taille de Trèbes et Mouleyrac en 1652. En 1662, le sieur François de Calmelz, sieur de Saint-Jullien, n'a toujours pas payé la somme de 500 £, montant de ses contributions, et refuse toujours de la payer, par "menaces et battements". Le 24 mai, le collecteur réclame une fois de plus son dû. Alors, "le sieur de Calmelz fait assembler le Sieur de Saint-Couat, le chevalier de Badens, de Canet, le sieur de Coustignes fils, le sieur de Mayriac, fils du sieur de Barbeyrac, le sieur de Montyrac, trois valets et autres", 25 à 30 en tout armés de bâtons à feu, épées et pistolets. Ils vont ainsi à la maison du collecteur, qu'ils rencontrent avec son frère et exigent quittance de leurs tailles, sous peine de le faire mourir, en disant "c'est ainsi que nous payons la taille aux collecteurs". Devant son refus de signer, "transportés de colère et de rage et blasphémant le saint nom de Dieu, [ils] se seraient jetés en foule sur le suppliant et son frère et les auraient grièvement battus et excédés". Pour conserver leur vie, les agresseurs crient à mort. Des voisins arrivent. Les agresseurs doivent se retirer, disant toujours qu'il en coûtera la vie du collecteur s'il leur demande des tailles, et qu'il ne doit pas espérer du paiement. Plainte est déposée au prince de Conty, qui demande aux Sieurs de Saint-Jullien et de Saint-Couat de "ne commettre aucune insulte et de payer leurs tailles". On apprend que d'autres collecteurs ont accepté de faire quittance aux Sieurs, sous la menace. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1165.Arch. dép. Hérault, B 5131.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Elie Pélaquier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19